



# ASSOCIATION BOUCHE DES SOURDS D'AFRIQUE

"ABSA"

Siège social : Obala

**PROJET D'ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION  
DE LA SEMAINE MONDIALE DES SOURDS.**

2009

1850

1850

1850

# PRÉSENTATION DU PROJET



## **RESUME DU PROJET**

Il est question d'organiser solennellement une cérémonie à l'occasion de la semaine mondiale des sourds. A cette occasion il sera question de sensibiliser un grand nombre de personnes et personnalités des différentes catégories et rangs sociaux sur les aptitudes des sourds. L'objectif visé ici étant de faire changer le regard des populations d'une part pour qu'elles adoptent dans l'avenir des attitudes positives vis-à-vis des sourds, et d'autre part, faire une sorte de plaidoyer auprès des autorités municipales et administratives afin d'intégrer dans leurs programmes la situation des sourds.

### **ACTIVITES DU JOUR A REALISER**

Dans cette cérémonie, plusieurs activités seront organisées à savoir des expositions dans les stands où des œuvres et réalisations des sourds seront présentées au public. On assistera également à des productions artistiques des sourds (exécution des ballets, des danses et sketches des poèmes, etc.) Des prises de parole seront données tour à tour aux parents, et personnalités présentes. On écouterait aussi des témoignages des sourds sur leur vécu quotidien et sur leur réussite. Enfin des dons et prix seront remis aux sourds.

### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION.**

Les Nations unies ont proclamé la dernière semaine de septembre de chaque année comme semaine mondiale des sourds. Cette semaine débute avec la célébration de la journée mondiale de la langue des signes. La fédération mondiale des sourds recommande que, au cours de cette semaine, des actions et activités soient menées à l'échelon mondial par les associations sur la sensibilisation sur la surdité et pour l'amélioration des conditions de vie des sourds. L'Association Bouche des Sourds d'Afrique, membre associé de la fédération mondiale des sourds dont l'objectif est de promouvoir l'intégration sociale des sourds et l'amélioration de leurs conditions de vie ne saurait rester en marge de cette célébration. Aussi, voudrait-elle s'associer à la communauté internationale pour organiser une cérémonie de sensibilisation des populations sur la surdité et les aptitudes des sourds.



## Objectifs

**Objectif General :** L'objectif de cette cérémonie est de sensibiliser les populations sur la surdité et sur les aptitudes et capacités des sourds pour une amélioration de leurs conditions de vie.

**Objectifs spécifiques :** spécifiquement, il est question de présenter aux publics des témoignages, des éléments, et réalisations des sourds, qui leur permettront de changer de regard vis-à-vis des sourds et d'adopter les attitudes positives à leur endroit.

### **Date et lieu de la cérémonie.**

La cérémonie aura lieu mercredi le 25 Septembre à Obala. Deux sites sont négociés. L'esplanade de la place de fête et la cour de l'école des sourds INEDAV située vers le carrefour Ombolo Bingana.

### **Les publics :**

Lors de cet événement, nous comptons mobiliser plus de 2000 personnes parmi lesquelles :

- Les parents des sourds (100)
- Les élèves des établissements ordinaires du primaire et du secondaire de la ville d'obala (700)
- Les enseignants et responsables des établissements ordinaires du primaire et du secondaire (60)
- Les autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles.(50)
- Les responsables et personnels des services publiques et privés. (50)
- Les responsables des organismes internationaux et représentations diplomatiques(30)
- Les associations partenaires (20)
- Autres populations (800)
- L' écoles des sourds d'Obala (100)
- L'école des sourds de Nkolmebanga( Sa'a) (50)
- L'école des sourds de Ndikinimeki.(50)
- Les Associations des sourds adultes(50)



## Les acteurs

- l'Association Bouche des Sourds d'Afrique.
- Le Programme ASA
- L'Association Planète Urgence
- Les Ecoles spécialisées pour enfants sourds.

## Nos attentes pour les aides

Nous attendons de nos bienfaiteurs :

- 1- Un soutien financier, en effet, le budget de l'ABSA ne peut pas couvrir l'ensemble des dépenses de l'événement. De ce fait, le soutien financier des nous sera d'un très grand apport.
- 2- Nous attendons également un soutien logistique. Nous pensons particulièrement à des appuis en biens matériels (restauration, boisson, locomotion, chapiteau, imprimerie, communication, etc.)
- 3- Un partenariat avec les medias nous permettra aussi de renforcer la communication externe.
- 4- Les dons en matériels scolaires (Livres, Cahiers, crayons, stylos, règles, cartables, ardoises, craies...) et produits alimentaires (Riz, haricot, huile, tomate, biscuits, bonbons, jus, sandwiches... destinés aux élèves sourds seront également les bienvenus.

## Présentation de l'ABSA

L'Association Bouche des sourds d'Afrique est une organisation à caractère social et humanitaire, qui regroupe les jeunes volontaires qui œuvrent pour la cause des sourds en vue de leur intégration sociale. Membre de la fédération mondiale des sourds, L'ABSA a pour objectifs de promouvoir et vulgariser les droits des



sourds. Informer et sensibiliser les populations sur les valeurs et aptitudes des sourds.

Elle a déjà entre autres réalisé les activités suivantes :

1. Formation des sourds en santé sexuelle et reproductive
2. Remise des dons aux écoles spécialisées.
3. Remise des kits scolaires aux élèves sourds.
4. Identification des familles des sourds.
5. Sensibilisation, appui psychologique et orientation des familles des sourds.
6. Paiement partiel des frais de scolarité aux enfants sourds démunis.
7. Accompagnement des sourds dans la recherche des emplois stables.
8. Organisation des campagnes de sensibilisation de la population pour l'adoption des attitudes positives vis-à-vis des sourds.
9. Organisation des journées de solidarité pour le soutien le soutien à la scolarité des enfants sourds.



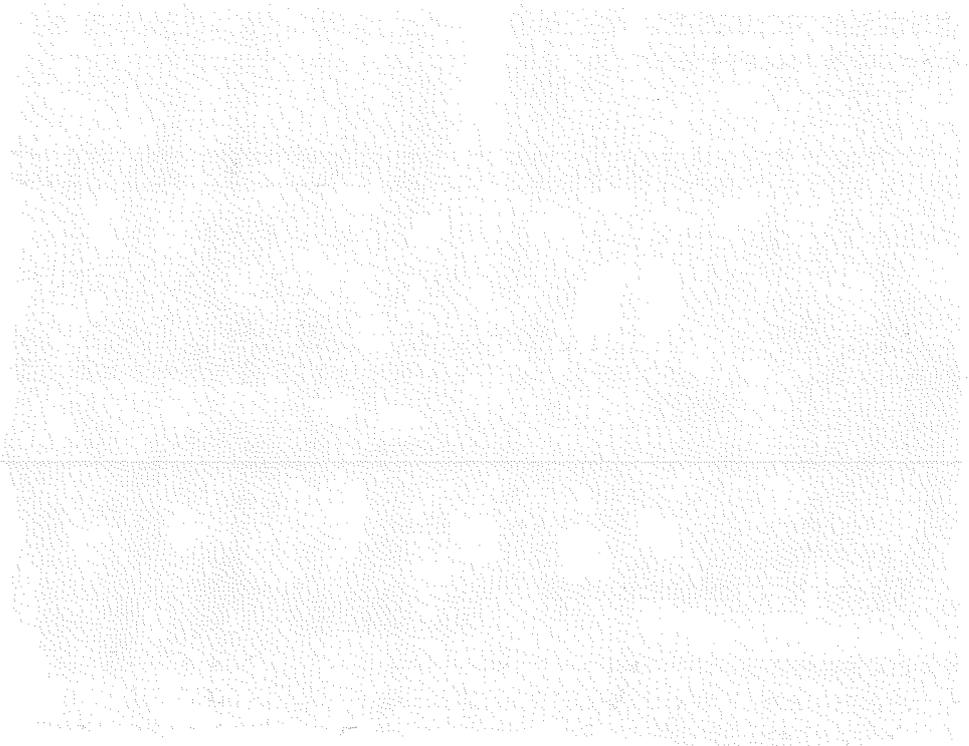
## Quelques photos souvenirs



Photo de famille lors de la célébration de la semaine mondiale des sourds 2018 à l'école des sourds de Yaoundé.



Photo de famille lors de la célébration de la semaine mondiale des sourds 2017 à l'école des sourds de SA'A.



CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

PREFECTURE DE MONATELE

BUREAU DES ASSOCIATIONS  
ET DES PARTIS POLITIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

N° 117 /RDA/J03/BAPP

## RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA LEKIE

Soussigné, donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration tel que prévu par l'article 7 de la Loi n° 90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'association.

**Titre : Association BOUCHE DES SOURDS D'AFRIQUE abrégé (ABSA)**

**Objet :** L'association a pour but de :

- Promouvoir et vulgariser les droits des personnes sourdes ;
- Promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des sourds ;
- Créer et renforcer la culture de la différence entre sourds et entendants normaux ;
- Sensibiliser l'opinion nationale sur les valeurs et aptitudes des sourds.

**Siège social :** OBALA, arrondissement d'OBALA, Département de la LEKIE.

Noms, prénoms, profession et domicile des personnes chargées de l'administration et de la direction de l'association :

<u>Conseiller :</u>	M. EKO Didier, enseignant à Obala;
<u>Secrétaire général:</u>	M. OANANA ONANA Anselme, vendeur à Obala ;
<u>Secrétaire Général Adjoint :</u>	M. ATSA Clémence, étudiante à Obala ;
<u>Trésorier:</u>	M. ONGUENE Tsimi Alain Cyrille, enseignant à Obala ;
<u>Contrôleur financier:</u>	M. KOLLO Valentin, technicien en bâtiment ;

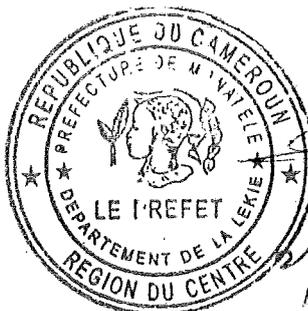
Le présent récépissé de déclaration qui confère à l'Association la personnalité juridique, est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit./-

**AMPLIATIONS :**

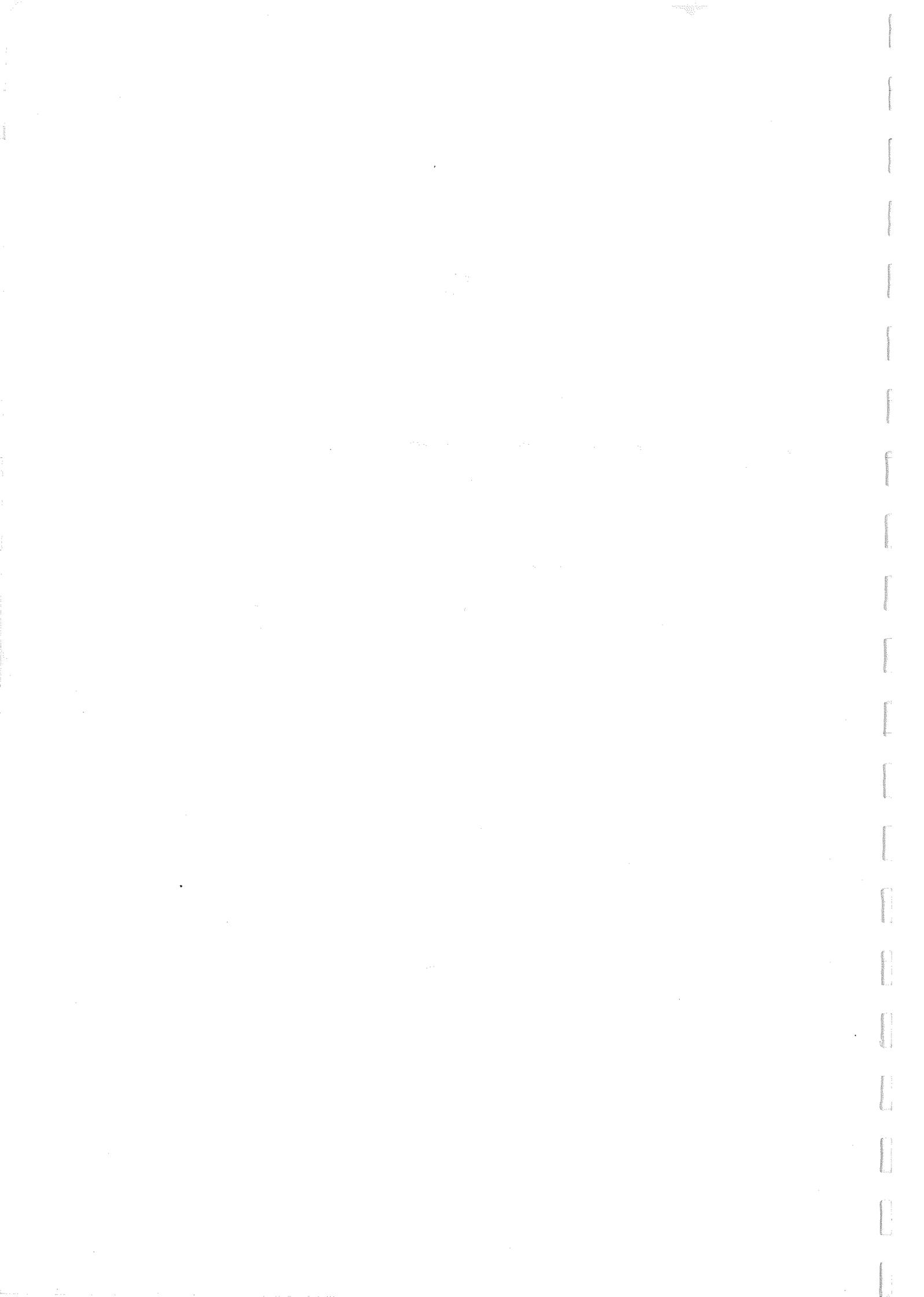
- MINATD/YDE
- GRC/YDE
- S/PREFET OBALA
- COCOMGEND/OBALA
- COMSPECIAL OBALA
- INTERESSE
- CHRONO – ARCHIVES

MONATELE, LE 22 OCT 2010

**LE PREFET,**



*Mba Bernard Marie*  
ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL





WORLD FEDERATION OF THE DEAF

*Legal Seat – Helsinki, Finland*

An International Non-Governmental Organisation in official liaison  
with ECOSOC, UNESCO, ILO, WHO and the Council of Europe.  
Established in Rome in 1951.

## **ASSOCIATE MEMBER CERTIFICATE**

*Association Bouche des Sourds d'Afrique (ABSA)*

**has been admitted  
into the World Federation of the Deaf  
as an Associate Member on 19 January 2018**

**Colin Allen  
President**

1900

1900

1900



## Association Bouche des Sourds d'Afrique (ABSA)

Tel : 77 69 2690 / 7677 4461 / 7787 8960

Email : absa\_afrique@yahoo.fr / abpepba@yahoo.fr

### BON A SAVOIR SUR LA SURDITE

#### Quelles sont les causes de la surdité ?

- La surdité n'est pas :
- Une fatalité
- Une malédiction ancestrale ou divine
- Un mauvais sort jeté
- Elle a des causes vérifiables et démontrables et peut survenir à tous les âges de la vie.

#### 1- Pendant la période prénatale

A cette période la surdité peut être due par :

- La maladie de la maman (syphilis, tuberculose...)
- L'alcoolisme de la maman
- Les chocs physiques et moraux par la maman
- L'absorption de certains médicaments
- L'avortement provoqué.

*Donnons-leur de la compréhension et non de la compassion. De l'amitié et non la pitié*

#### Quels sont les débouchés potentiels après leurs études.

Il faut savoir que le sourd peut « tout faire » sauf entendre. Après ses études, le sourd peut exercer dans n'importe quel milieu professionnel



*Ensemble changeons de comportement vis-à-vis de nos enfants sourds en leur offrant un cadre de vie meilleur.*

- Apprendre à mieux communiquer avec son entourage (langue des signes, lecture labiale etc.)
- Développer ces talents,
- Le rendre autonome,
- Le mettre à l'abri des fléaux comme la prostitution, la mendicité, le banditisme.
- Eviter les IST, MST, VIH/SIDA et les grossesses précoces.

#### Le sourd peut il aussi faire les études secondaires et supérieures ?

Après son passage à l'école primaire spécialisée l'élève sourd peut intégrer n'importe quel établissement secondaire de son choix et plustard une université. Si vous êtes à Yaoundé, en faisant un tour au lycée de Nkol-Eton, au lycée bilingue d'Essos, au CETIC communal de Nlonkak vous y trouverez des élèves sourds.



*Ne soyons pas un obstacle à la réussite de nos enfants*

## 2- Pendant l'accouchement

A ce moment, la surdité peut être causée par :

- Un traumatisme obstétrical provoquant une hémorragie dans l'oreille.
- Un accouchement difficile et prolongé.
- Une prématurité

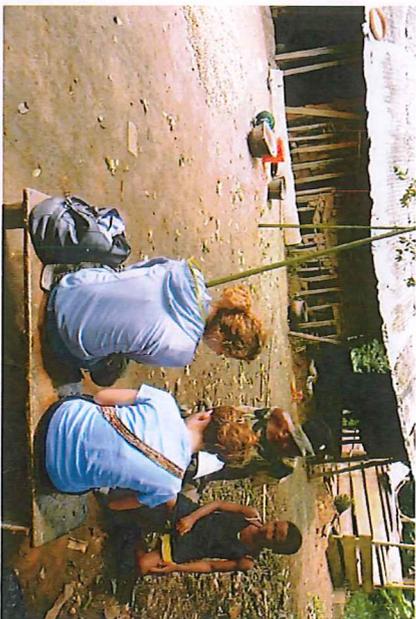
## 3 - Après la naissance

*On peut devenir sourd des suites de :*

- Des maladies comme : la méningite, la rougeole, la fièvre typhoïde, la tuberculose, le paludisme.
- D'intoxication médicamenteuse.
- Des bruits très forts.
- Du manque d'hygiène des oreilles.
- Des accidents.



- *Donnons à notre enfant sourd toutes les chances de réussir dans sa vie.*



## La surdité est elle héréditaire ?

Cela est possible, mais le pourcentage de cette cause est réduit. L'ABSA rencontre souvent des familles qui sont suspectées avoir une surdité héréditaire.

## Peut-on éviter la surdité ?

Si elle n'est pas génétique, il est possible de réduire les risques d'avoir un enfant sourd.

## Pour ce la il faut :

- Prendre les médicaments sur ordonnance
- Donner tous les vaccins prévus à l'enfant.
- Faire une bonne hygiène des oreilles
- Soigner bien et le plutôt possible les maladies de l'enfant.
- Eviter de provoquer les accouchements.

- *Nous ne sommes pas responsables de la surdité de nos enfants mais nous serons responsables de leur avenir*

## Que faire si on constate que notre enfant est sourd ?

Il faut éviter surtout de :

- Paniquer
- Consulter les marabouts (vendeurs d'illusions)
- Se culpabiliser, ou culpabiliser son conjoint.
- Abandonner

## Il faut plutôt :

- Accepter la réalité et l'affronter
- Traiter l'enfant sourd au même titre que ses frères et sœurs.
- Savoir que l'enfant sourd est pleinement intelligent et peut réussir dans la vie
- L'amener à l'hôpital pour confirmation et détermination du degré de la surdité.
- L'inscrire dans une école spécialisée



## Pourquoi envoyer l'enfant sourd à l'école ?

D'abord par ce que c'est une personne à part entière, en suite parce que l'école lui permettra de :



## NOS CHIFFRES CLÉS

- 196 familles déjà sensibilisées.
- 115 enfants sourds envoyés à l'école à travers notre action
- 240 filles sourdes formées sur la santé de la reproduction.
- 50 familles déjà soutenues avec le paiement des frais de scolarité de leurs enfants.
- 52 élèves sourds ont bénéficié des kits scolaires en 2010.
- 915 élèves sourds ont bénéficié des kits scolaires de 2012. à 2016
- 04 établissements spécialisés ont bénéficié des dons matériels.



## NOS PARTENAIRES

- GIZ
- RENATA
- PLANETE URGENCE
- UNAPHAC
- MINAS
- ESEDA
- EDAN
- CAESEDA
- INEDAV
- FONDATION MTN

## NOTRE APPROCHE

- Appui
- Causeries éducatives
- Councelling / accompagnement
- Sensibilisation
- information / formation
- Enquêtes, plaidoyer



Association Bouche des Sourds  
d'Afrique (ABSA)

Tel : 77 69 2690 / 76774461 / 77878960

Email : [absa\\_afrique@yahoo.fr](mailto:absa_afrique@yahoo.fr) / [abpepba@yahoo.fr](mailto:abpepba@yahoo.fr)

*Ensemble pour l'intégration sociale du  
sourde*



## QUI SOMMES NOUS ?

- Créée en 2007 l'ABSA est une organisation de société civile camerounaise à but non lucratif et à caractère humanitaire. Elle regroupe les jeunes volontaires qui œuvrent pour la cause des sourds en vue de leur intégration sociale.

## NOS OBJECTIFS

ABSA a pour objectif d'œuvrer pour l'intégration parfaite des sourds dans la société. Cet objectif se traduit par :

- Promouvoir et vulgariser les droits des sourds.
- Informer et sensibiliser les populations sur les valeurs et aptitudes des sourds

- Informer et éduquer les sourds en matière de santé d'hygiène, de la protection de l'environnement et de l'estime de soi.
- Créer et renforcer la culture de la différence entre sourds et entendants normaux.

### NOS ACTIONS

#### Au plan familial

- Identification et orientation des familles des sourds.
- Education des familles sur des attitudes à adopter vis-à-vis des enfants sourds.
- Incitation des familles à envoyer leurs enfants sourds à l'école.
- Appui psychologique des familles



#### Au plan éducatif

- Renforcement des capacités des enseignants sur les méthodes pédagogiques à adopter.

- Renforcement du climat de convivialité entre sourds et entendants dans les établissements ordinaires
- organisation des cours de soutien scolaire à domicile.

- Encouragement des sourds à persévérer dans la voie de la réussite scolaire.

- Appui des élèves sourds et des établissements spécialisés en matériel scolaire
- Paiement des frais de scolarité des enfants sourds les plus démunis

#### Au plan sanitaire

- Education et formation des sourds sur la santé sexuelle et reproductive et sur la prévention des violences en rapport avec le genre.
- Sensibilisation des sourds sur l'hygiène de vie et de l'environnement.



#### Au plan professionnel

- Initiation des sourds à la création des activités génératrices des revenus.

### NOS REALISATIONS

- Recherche sur la prise en charge médicale des sourds au Cameroun
- recherche sur l'éducation sexuelle du sourd en milieu familial.
- Formation des filles sourdes sur la santé de la reproduction et la prévention des violences faites aux femmes.

- Création d'une première association des tantes sourdes.
- Remise des dons aux écoles spécialisées.
- Remise des kits scolaires aux élèves sourds.
- Paiement partiel des frais de scolarité aux enfants sourds.
- Création d'un champ de tomate.
- Création d'une porcherie.

### NOS BENEFICIAIRES

- Les enfants sourds
- Les écoles spécialisées.
- Les familles des sourds.
- Les associations des sourds